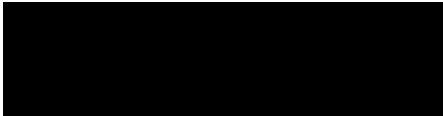


PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Le 10 avril 2026



N/Ref. : 2026-002-005-ML

**Objet : Demande d'accès à des documents**



Pour faire suite à votre correspondance reçue à nos bureaux le 7 avril 2026 et en vertu de l'article 47 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (Loi sur l'accès aux documents), vous trouverez ci-dessous les réponses à vos questions :

*Conformément à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, je souhaite obtenir l'accès aux documents administratifs détenus par votre établissement concernant les postes liés au transport des usagers.*

*Plus précisément, je demande l'accès à tout document existant permettant d'identifier :*

- 1. le nombre de postes de chauffeurs ou de transport des usagers;*
- 2. le ou les titres d'emploi officiels associés à ces fonctions;*
- 3. les descriptions de tâches ou fonctions liées à ces titres d'emploi;*
- 4. les échelles salariales applicables;*
- 5. toute prime, supplément ou avantage associé à ces postes.*

Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue n'a identifié aucun document permettant de répondre à votre demande (article 1 et 15 de la Loi sur l'accès aux documents). Le CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue précise ne détenir aucun poste correspondant à votre demande à sa structure.

*Cela inclut notamment, sans s'y limiter, tout document tel que :*

- organigrammes;*
- listes de postes;*
- descriptions d'emploi;*
- affichages de postes;*



- *documents de classification;*
- *extraits de conventions collectives ou documents internes pertinents.*

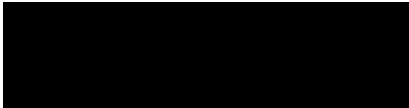
Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue n'a identifié aucun document permettant de répondre à votre demande (article 1 et 15 de la Loi sur l'accès aux documents). Le CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue précise n'avoir aucun poste correspondant à votre demande à sa structure.

*Si certains documents sont accessibles publiquement, je vous remercie de m'indiquer les liens permettant d'y accéder.*

À titre plus général, le CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue vous réfère au site internet du Comité patronal de négociation du secteur de la santé et des services sociaux [Nomenclature – Comité patronal de négociation du secteur de la santé et des services sociaux](#) vous permettant de consulter les échelles salariales et les libellés des titres d'emploi utilisés dans le réseau de la santé.

Nous espérons le tout conforme à vos attentes et vous prions d'agréer, [REDACTED] nos salutations les meilleures.

Le responsable de l'accès à l'information,



Me Mathieu Lalancette  
Conseiller cadre  
Volet protection des renseignements personnels  
et responsable de l'accès à l'information

ML/cg

p. j.     Annexe  
            Avis\_CAI